

Spectacle

Pierre-Claver Akendengue : " Nos enfants sont tous des étoiles "

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Parce qu'ils sont dotés de potentialités énormes et insoupçonnables, le PCA de la musique gabonaise a procédé au rituel de la transmission de l'héritage et des valeurs ancestrales à un ensemble de jeunes talents dont deux issus de ses entrailles, vendredi et samedi soir à l'Institut français, au cours du double concert de rentrée de saison.

VENDREDI soir, alors que les aiguilles des horloges marquaient à peine 19 heures, la cour de l'Institut français était déjà bondée de monde. Les personnes du troisième âge, les adultes, les adolescents, les personnalités de divers domaines d'activités, et même quelques enfants accompagnés de leurs parents attendaient patiemment le démarrage (20 heures) du concert de Pierre-Claver Akendengue, l'emblème musical du Gabon, le maître de l'art contemporain et de l'oralité en Afrique, celui que l'Organisation des Nations unies (Onu) a élevé au digne rang des 16 icônes de la culture mondiale. Même observation le samedi où, contrairement aux idées faussement émises et qui disent que seuls les vieux s'intéressent à la musique de Pierre Akendengue, plusieurs jeunes se sont signalés par leur présence, comme s'ils savaient déjà le contenu de ce qui se préparait derrière les rideaux de la salle de spectacles. Car, pour ce double concert des 12 et 13 janvier dernier, Tonton Coco (c'est ainsi que l'appellent les intimes) avait choisi de mettre un point



Pierre-Claver Akendengue majestueux dans sa tenue.



Les acrobaties du Cirque de l'Equateur : une démonstration des potentialités des jeunes.



Une des "étoiles" ou artistes ayant rythmé le double concert du week-end.

d'honneur sur la transmission de l'héritage et des valeurs ancestrales aux jeunes. Pour les recevoir, tels des oiseaux attendant l'onction du géniteur, afin d'être majestueux, il y avait Maurin dont la version instrumentale (piano) de la chanson "Edidi" de Pierre Akendengue a ému plus d'un. Etaient également présents Tanguy le slammeur avec son thème du "Marchand'heures", Axel Agambouet l'amoureux de "la vie", et Prisca Along, la révélation tradi-moderne. Mais aussi deux autres artistes issus des entrailles du PCA de la musique gabonaise, et qui, chacun dans son style, faisaient apparaître leur talent à leur façon : Kweno et Tanguy (Tanguino) Akendengue. Ceci avec l'assistance de leur aîné Michel Ndaot, ayant déjà reçu l'onction



La salle de spectacles de l'Institut français a affiché complet au cours de ces deux soirées.

avant eux depuis l'époque du Carrefour des arts. "Nos enfants sont tous des étoiles. Lorsqu'ils reviennent de leurs études, ils sont dotés d'un savoir propre à leur âge et à leur temps. Donnons-leur la possibilité de gérer notre pays de façon moderne", a-t-il déclaré. Toute parole est un héri-

tage culturel. Tout héritage vient des anciens maîtres de la connaissance. Toute connaissance est le commencement de la méditation. La méditation est l'entrée au temple de la sagesse. Et la sagesse est l'expression de la plénitude. "Le Gabon compte de nombreuses étoiles, mais qui ne

sont pas suffisamment mises en avant. Vous avez, par exemple, les Pr Donatien Mavoungou et Franck Idiata, Dr Maka, Pierre Emeric Aubameyang, Taylor Mabika, Mélanie Engouang, etc. S'il doit avoir un projet prioritaire pour le Gabon, c'est celui de valoriser nos chercheurs, cerveaux, et notre culture. Dans nos pays africains, la culture est la chose que nous réalisons sans apport nécessairement des autres. C'est une création complètement endogène qui enrichit le monde entier. En mettant en avant le projet culturel, le Gabon deviendrait une destination enviable. Alors un vœu : que la culture devienne un projet prioritaire", a-t-il partagé entre deux chansons. Constitué de quelques nou-

veaux titres dont "Gabon Nyango Nyango" et "Myè Kawo Powe" du récent single "Gabon, éveil de la conscience patriotique", mais aussi de chansons inédites comme celle dédiée à Laurent Gbagbo, le répertoire musical de ce double concert a égrené, tour à tour, des séries de tubes à succès : "Ô clair", "Epuguzu" (version initiale 1987), "Awana Africa", "Lababa", "Sans oublier", "Mouvement Arusha", "Libérée la liberté", "Ogoula Kongodouma", "Tevoram-bora", "Nandipo", et l'inaltérable "Nkéré". Avec la contribution des choristes Olivia, Gisèle, Marie-Laurette et Graziella; de Bobo la fleur et de son orchestre; des acrobates du Cirque de l'Equateur et des danseuses du groupe de l'artiste Célé.

En compagnies de ces étoiles, le vieux sage a procuré deux heures de bonne humeur à chacune de ces deux soirées, devant des centaines de mélomanes admiratifs et sans cesse demandeurs, démontrant une fois de plus toute la grande dimension de l'homme qu'il a toujours su être au fil des années. Pour lui, chanter l'unité de l'Afrique s'est toujours révélé important. D'où l'édiction, à l'ouverture du concert, de sept principes pour le rayonnement de notre continent : l'unité du peuple avec un même battement de cœur et de tambour, la détermination, l'unité dans le travail et la responsabilité collective, l'unité économique, la fixation d'un but, la créativité pour améliorer l'environnement total, et la foi en ce que nous faisons et en ceux qui ont montré le bon exemple.

Nuisances sonores

Quand indéclicats et pouvoirs publics font la paire !

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LE Gabon interdit les nuisances sonores dépassant les seuils légaux en son article 44 du Code de l'environnement. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que très peu de gens accordent de l'importance à cette loi. Les indéclicats, comme les pouvoirs publics (police, parquet, mairies, etc.), chargés de l'appliquer. L'on en veut pour preuve le fait que de trop nombreux bars, églises, et autres lieux de réjouissances privées continuent d'indisposer les voisinages de leurs bruits assassins, sans rien craindre ou presque. Pourtant, à l'in-



Les "bars des étudiants", mitoyens à l'ancienne RTG, émettent des décibels à n'en point finir tout au long de la journée. Ils ne sont malheureusement pas les seuls.

térieur du pays comme à Libreville, le problème est assez...audible. Au quartier Ancienne Sobraga par exemple, il existe un groupe de bars, mitoyens à l'ancienne RTG qui assomme les habitations voisines de leurs bruits et vibrations à outrance. "Le volume de la musique nous donne des maux de têtes...Le bruit est inces-

sant", a témoigné hier une riveraine. En effet, les nuisances sonores commencent dans ces bars à midi, pour s'achever aux premières heures le lendemain ! Ni les multiples interpellations des voisins à l'endroit du chef du quartier - lui-même tenancier d'un de ces bars -, ni les plaintes de certains autres au tribunal de Libreville

n'ont réussi à ramener la quiétude en ces lieux. Les tenants de ces débits de boissons seraient-ils des personnes au-dessus de la loi? "Nous on veut juste que la musique soit jouée à un niveau raisonnable. Ce qui est très loin d'être le cas", a confié une autre habitante du coin.

Interrogé sur ces désagréments, le propriétaire de la quasi-totalité des débits de boissons, qui se fait appelé "Monsieur Ikapi", s'est défendu dans une phrase aussi méprisante qu'interpellatrice : "(ses) bars paient déjà des taxes de nuisances sonores à la mairie de Libreville". Autrement dit, ils auraient le droit de nuire au voisinage, à leur audition, et à leur santé en général. Etonnant !

